

**Coopératives locales,
vous devez rester étran-
gères à toute organisa-
tion qui ne soit pas à
base coopérative.**

1923	JUILLET	SOLEIL Lev. Cou.
V 20 S. Jérôme Emilien, conf.		4 12 7 32
S 21 De la Sainte-Vierge...		4 13 7 31
D 22 IX après PENTECOTE.		4 14 7 30
L 23 S. Apollinaire, év. et mart		4 15 7 29
M 24 Vigile de S. Jacques, apôtre.		4 17 7 28
M 25 S. Jacques, apôtre.		4 18 7 27
J 26 Ste-ANNE, Mère de la B. V. M.		4 19 7 26

**Rappelez - vous que
votre succès dépend de
votre solidarité avec la
Coopérative Fédérée de
Québec.**

Deuxième lettre du Sénateur Boyer au sujet de l'expédition de la crème aux Etats-Unis- (Suite)

exportations de l'an, d'après le calendrier, lesquelles peuvent couvrir la proportion de plus d'une saison, que les exportations provenant d'une seule saison. M. Trudel dit que l'an dernier les exportations tombèrent à 1,166,147 boîtes de fromage et 318,144 boîtes de beurre; tandis que nos exportations pour l'année se terminant le 31 mars 1923, étaient de 1,396,937 boîtes de fromage et 392,760 boîtes de beurre.

Il affirme que la quantité de beurre exportée dans le cours des quinze années précédentes ne vaut pas la peine d'être mentionnée. Le tableau suivant montre le nombre de boîtes de beurre exporté durant chaque année depuis 1908 à 1923 inclusivement, et vous verrez qu'au lieu d'excéder 100,000 boîtes durant trois ans seulement, tel que M. Trudel l'affirme, ce chiffre a été surpassé chaque année pendant 8 ans.

Année se terminant le 31 mars	Exportation des boîtes de beurre du Canada	Année se terminant le 31 mars	Exportation des boîtes de beurre du Canada
1908.....	85,481	1916.....	61,449
1909.....	112,962	1917.....	142,686
1910.....	82,417	1918.....	87,967
1911.....	56,119	1919.....	243,913
1912.....	157,935	1920.....	314,510
1913.....	14,791	1921.....	173,918
1914.....	21,942	1922.....	150,546
1915.....	48,659	1923.....	392,760

Revenant à la réponse de M. Trudel, entre autre chose il écrit :
"Le Danemark, la Nouvelle-Zélande et autres pays, dit-il, ont augmenté leurs ventes de beurre et de fromage aux Etats-Unis."

"Une partie du beurre doux ainsi importé par les américains, est converti en crème pour les besoins du commerce."

Mais tout ceci ne comporte-t-il pas la preuve que ces divers pays, qui exportent ainsi aux Etats-Unis, n'ont pas abandonné la fabrication du beurre et du fromage, chez eux, pour vendre de la crème, comme M. Trudel le propose?

Et c'est là le point principal de notre argumentation, quant à ce qui s'applique aux producteurs de notre province.

Nous avons dit, en effet, qu'il était dangereux d'abandonner notre fabrication de beurre et de fromage, pour vendre notre crème en nature, sur un marché qui pouvait nous être fermé au premier jour, alors que nos fabriques seraient détruites et nos fabricants ruinés par ce changement.

M. Trudel évite soigneusement cette partie essentielle de notre argument, pour la bonne raison qu'il ne peut pas y répondre.

Il se contente simplement d'affirmer "que nos fabriques ne seraient pas ruinées par une industrie plus payante, si son jugement ne l'égare."

Mais il se garde bien de nier la possibilité d'un élèvement du tarif américain, et sa timide et continuelle assertion, que nos fabriques ne souffriraient pas si son projet était adopté, ne vaut absolument rien pour tout homme qui raisonne et connaît quelque peu la situation de nos fabricants.

Nous n'avons aucune objection à vendre nos produits laitiers aux Etats-Unis, aussi longtemps qu'ils seront convertis en beurre ou en fromage, car alors nous ne nuirons pas à notre organisation actuelle de fabrication.

Le danger, nous le répétons, c'est de détruire celle-ci pour courir après un marché aléatoire, qui pourra nous manquer au premier moment, et qui laissera nos cultivateurs sans organisation, à la merci de certains commerçants qui en profiteront pour les exploiter.

S'il s'agissait d'un produit ordinaire, ne requérant aucune organisation particulière et coûteuse pour sa fabrication, comme le miel, les viandes, le grain, les légumes, etc., nous ne verrions aucune objection à profiter temporairement des avantages du marché américain, attendu que s'il nous était fermé un jour, nous n'aurions rien désorganisé pour la préparation de ces produits, et que nous ne pourrions de nouveau les mettre sur les marchés où nous vendions auparavant.

Mais pour ce qui concerne le beurre et le fromage, la situation n'est pas la même, et c'est ce que M. Trudel n'ose pas discuter.

Nous ne sommes pas non plus opposés à la vente de la crème et du lait sur nos marchés locaux, lesquels tous seront toujours ouverts, et lorsque M. Trudel cherche à nous mettre en contradiction dans

notre attitude présente avec notre conduite aux réunions du Conseil National de Laiterie du Canada, il commet une petite malhonnêteté, puisque cette campagne de consommation de produits laitiers, à laquelle nous avons contribué, ne s'adressait qu'à la population du Canada et ne prévoyait, en aucune façon, l'exportation de notre crème aux Etats-Unis.

M. Trudel s'étonne du fait que le Danemark et la Nouvelle-Zélande vendent leur beurre et leur fromage aux Etats-Unis, et paient les droits plus facilement que le Canada peut le faire.

Mais la profonde expérience, qu'il étale à pleines colonnes, ne lui a-t-elle pas enseigné que le climat, la main d'œuvre et les conditions économiques générales de ces pays sont meilleures que celles que nous avons ici et qu'elles permettent une production moins coûteuse et par contre plus payante que la nôtre?

Un expert de son expérience et de sa force devrait connaître ces choses élémentaires.

Dans son long plaidoyer, M. Trudel, fidèle à sa tactique de nuire autant que possible à la Coopérative Fédérée, affirme que celle-ci n'a exporté que dix boîtes de beurre en Belgique, depuis le printemps dernier, et il se permet, à ce sujet, une réflexion méchante sur le contrat passé par la Coopérative Fédérée pour la vente d'une certaine quantité de beurre dans ce pays.

Or, ce n'est pas dix boîtes que la société a vendues et expédiées en Belgique, suivant le contrat, comme l'affirme faussement M. Trudel mais bien quatre cents boîtes.

M. Trudel cite les paroles de l'honorable M. Fielding, sur l'importance du marché américain, et il tente de s'en servir pour appuyer la position fautive qu'il a prise; mais il omet d'expliquer que M. Fielding a ainsi parlé dans le cas où nous aurions la réciprocité avec les Etats-Unis et pas autrement.

Enfin, comme dernier coup de griffe contre la Coopérative, M. Trudel nous parle "des raisons que peuvent avoir ceux qui se sont embarqués dans une galère qu'ils craignent apparemment de ne pouvoir gouverner."

Je ne suis pas spécialement chargé de défendre les directeurs et les officiers de la Coopérative Fédérée. Mais sachant un peu ce qui se passe, je puis dire que sans doute ces messieurs n'ont pas pratiqué l'art de vendre les biens d'une société à la hâte, dans le dos des actionnaires et sans vouloir les consulter.

Les quelques talents que possèdent les directeurs et les principaux officiers de la Coopérative comme agriculteurs ou hommes d'affaires, ils les ont employés à faire progresser leur société, à la débarrasser de quelques indésirables qui s'y étaient introduits, et sans faire de bruit ni de vantardise, ils ont réussi à porter son chiffre d'affaires de \$212,000.00 qu'il était durant le mois de mai 1922, à \$406,000.00 pendant le mois de mai 1923. De ce résultat, ils sont satisfaits comme de toute leur conduite passée.

Et c'est en s'appuyant sur leur réputation intacte comme cultivateurs et administrateurs qu'ils endossent, je le sais, la mise en garde que j'ai faite contre les propositions de M. Trudel.

Celui-ci prétend ne pas avoir préconisé l'abandon de la fabrication du beurre et du fromage. Mais que signifie donc sa proposition, telle que formulée?—"M'est avis que nous devrions nous organiser immédiatement pour expédier, aux Etats-Unis, la plus grande quantité possible de crème."

Si les mots veulent dire quelque chose, ceux de M. Trudel ne comportent-ils pas l'abandon de notre fabrication, du moment que la plus grande partie de notre crème prend le chemin des Etats-Unis?

Je défie M. Trudel de faire approuver son projet par n'importe quelle autorité fédérale ou provinciale, en industrie laitière.

Je suis prêt à soumettre, avec confiance, le différend qui nous sépare, à des experts comme M. Ruddick, M. Bourbeau, M. le Dr Chapais, M. le Dr Charron, M. le Dr Grisdale, M. Vaillancourt, ancien président de la Société d'Industrie Laitière et actuellement Président de la Banque d'Hochelaga, ou à n'importe quelle autre autorité compétente en la matière. Est-ce accepté?

J'attends M. Trudel avec confiance, et j'espère que cette fois il ne se dérobera pas.

Pourquoi ne pas nous dire, du même coup, si oui ou non il est intéressé dans une ou plusieurs maisons qui font actuellement le commerce de crème aux Etats-Unis?

Il n'y a rien comme certains faits précis pour analyser, comme il convient, les mobiles d'intérêt public ou privé qui font agir certains particuliers.

GUSTAVE BOYER,
Président de la Société d'Industrie
Laitière de la province de Québec

Grain.

Cours mo dans notre jou d'Oka, qui a p peine de lire c

Combusti tate plusieurs mauvais état, précautions v longuement in cette page.

Vingt an est le titre de d'élevage de l Agricole d'O la Chantecler et comporte m obtenir gratu ment de l'Ag No 4.

Dans l'6 60,000 moisso dernier. C'e Toutefois on à Hartney, M qu'on aurait et la foudre a été transpo troupeau de p

Le nouv l'ouverture d des industries construit à l toutes les ac tries manufac rieur même d



A OKA air